



Contacts Presse :

France-Laure Sulon
Directrice de la Communication
Conseil général de l'Orne
Tél. : 02.33.81.60.00
Poste 1220 –
sulon.france-laure@cg61.fr

Irène Martin-Houlgatte
Chargée de communication
Tél. : 02.33.81.60.00
Poste 1226 –
martin-houlgatte.irene@cg61.fr

27 novembre 2009

Les conseillers généraux du Département réunis en Commission permanente le 27 novembre

Les élus du Département se sont réunis vendredi 27 novembre, sous la présidence de Gilles de Courson, représentant Alain Lambert empêché, en commission permanente pour voter de nombreuses mesures et projets d'importance pour la vie du Département, en majorité à caractère économique. Qu'il s'agisse du soutien porté à de jeunes agriculteurs, à des éleveurs de la filière équine, à une grande entreprise industrielle comme Roval ou à améliorer les axes routiers ou la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire, toutes ces mesures ont pour objectif de soutenir le développement économique du département. D'autres mesures en faveur de l'assainissement des zones rurales, de l'accueil de la petite enfance, des équipements sportifs ou culturels, relatives au cadre de vie, ont également été prises par les élus du Département.

Accompagner les acteurs économiques du département

Le Conseil général a voté une subvention de 200 000 € pour contribuer à la réorganisation de la société SAS Roval, située à La Lande-Patry, au nord de Flers. Cette entreprise est leader européen des produits cosmétiques de marques de distributeurs tels Carrefour, Leclerc, Auchan et possède 60 % du marché national. Elle souhaite centraliser sa production sur un site unique situé dans l'Orne à La Lande-Patry, lieu de sa maison mère et transférer ainsi les sites de production de Flers et d'Espagne. Ce projet d'envergure qui va créer une cinquantaine d'emplois dans les trois années à venir a été soutenu parallèlement par l'Etat et le Conseil régional de Basse-Normandie.

Favoriser une meilleure compétitivité de la filière cheval

La filière cheval est dans le département de l'Orne un secteur d'activité économique d'importance et aux besoins très spécifiques. Le Conseil général soutient notamment les éleveurs en participant à leurs investissements de pistes d'entraînement et de marcheurs. L'assemblée départementale vient de retenir six nouveaux dossiers, contribuant ainsi à la compétitivité de cette filière. Il s'agit de projets situés à Chaumont, Touquettes, Saint-Gervais-du-Perron, Orgères, Saint-Aubin-d'Appenai, Heugon, pour un montant total de 65 000 €.

Soutenir les jeunes agriculteurs pour financer leurs investissements

L'Orne présente un patrimoine paysager très diversifié, source d'attractivité pour le territoire et source d'une activité agricole d'importance pour l'économie ornaise. Conscient de ces enjeux, le Conseil général de l'Orne est l'un des rares Départements en France à soutenir activement les jeunes agriculteurs lors de leur installation. Les élus du Département ont apporté leur soutien à deux nouveaux projets ce qui porte à 87 le nombre de jeunes agriculteurs aidés pour l'année 2009. Dans le même objectif, le Département accorde depuis 2008 une nouvelle aide, d'un montant de 1 500 €, incitant les jeunes agriculteurs à réduire leurs charges de mécanisation agricole (carburants, lubrifiants, entretien-réparation et amortissement du matériel), celles-ci pouvant représenter 30 à 40 % de leur charge de structure. L'objectif au travers de cette aide est d'inciter les jeunes agriculteurs à avoir recours à du matériel de CUMA ou d'ETA, plutôt que d'investir seuls dans du matériel souvent onéreux. Si depuis le début de l'année vingt-deux jeunes agriculteurs ont bénéficié de l'aide départementale récemment créée, six nouveaux dossiers viennent d'être retenus pour un montant de 9 000 €.

Enfin, les élus du Département ont statué sur le montant des aides à attribuer aux associations organisatrices de comices agricoles et concours d'animaux. 35 comices ou concours d'animaux auront été organisés en 2009, 2 300 animaux auront été présentés. Le Conseil général a décidé de soutenir ces manifestations qui permettent de valoriser l'agriculture ornaise et ses acteurs en allouant une aide totale de 60 000 € aux 35 associations.

Les repères

- CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole
- ETA : entreprise de travaux agricoles
- Nombre d'installations de jeunes agriculteurs : 91 en 2004, 83 en 2005, 66 en 2006, 96 en 2007, 92 en 2008

Moderniser le réseau routier ornais : projet de déviation de Domfront

Les conseillers généraux ont décidé à la suite de l'avis défavorable du commissaire-enquêteur consécutif à l'enquête publique relative au projet de déviation de Domfront, non pas d'abandonner ce projet – ce qui irait à l'encontre du plan routier ornais adopté à l'automne – mais de reprendre le dossier en le complétant et en organisant de nouveau des enquêtes publiques. Le projet réétudié concernerait cette fois-ci uniquement dans un premier temps la partie sud de la déviation de Domfront qui a fait l'objet de peu d'observations durant l'enquête, et constituerait une première tranche de la déviation globale.

Les repères

- 600 véhicules par jour sur la RD 976 (Alençon-le Mont-Saint-Michel)
- 1 600 véhicules par jour sur la RD 962 (Flers-Caen)

Extension de la téléphonie mobile et réduction des zones blanches

Le Conseil général de l'Orne a été pionnier en matière de téléphonie mobile puisqu'au début des années 2000, avec le concours de l'Etat, du Conseil régional et de l'Europe (FEDER) il a construit 20 pylônes ; les 11 autres étant construits par les opérateurs. Cette politique a permis de couvrir la quasi-totalité du territoire ornais.

Les élus du département ont lors de la commission permanente de novembre lancé l'appel d'offres nécessaire à la construction des deux derniers pylônes de la phase 1 sur le département (la phase 1 correspondant à la prise en charge par les collectivités locales des infrastructures mises à la disposition des opérateurs de téléphonie mobile). Il s'agit de pylônes situés à Le Chalange (à l'est de Sées) et les Tourailles (au nord de Briouze).

Le Conseil général de l'Orne s'engage en faveur de l'environnement et du développement durable

Améliorer l'assainissement des zones rurales

Les Conseillers généraux ont voté une aide financière de 1,8 M€ en faveur de huit collectivités qui réhabilitent leur station d'épuration ou créent leur système d'assainissement (réseau et station). Les aides apportées par le Département concernent notamment la construction des réseaux d'assainissement de Boissy Maugis-Maison Maugis-Saint-Maurice sur Huisne et de la station d'épuration commune aux trois collectivités (721 000 €), de Villiers-sous-Mortagne pour la construction du système d'épuration, la construction de nouvelles stations d'épuration à Sainte-Gauburge (315 000 €) et au Theil-sur-Huisne (511 100 €) et diverses extensions de réseaux à Crulai et Saint-Cormier des Landes.

Soutenir les nouvelles énergies

Le Conseil général de l'Orne a la volonté de promouvoir la diversification de la production énergétique et les économies d'énergie. Pour ce faire, il apporte son soutien aux différents acteurs menant des actions en faveur du développement durable. Ainsi, une aide de 8 000 € a été votée pour l'installation de chaudières à bois déchiqueté.

Accompagner les nouvelles structures d'accueil pour la petite enfance

Le Conseil général a décidé de participer au financement du fonctionnement de deux nouvelles structures d'accueil d'enfants en bas âges. Il s'agit de la maison de la petite enfance à Sées, qui ouverte à l'automne 2008, accueille aujourd'hui 15 enfants et a reçu de la part du Département pour les trois années à venir une subvention de fonctionnement de 6 900 € par an. Par ailleurs, la micro-crèche de Tinchebray, qui permet l'accueil de 9 enfants depuis l'automne 2008, a reçu une subvention de fonctionnement de 4 100 € pour les trois années à venir.

Les aides accordées aux structures de la Ferrière-aux-étangs, Tourouvre et L'Aigle depuis déjà deux ans ont été confirmées pour l'année 2009 pour un montant global de 16 700 €.

Développer et moderniser les équipements sportifs de proximité

Le Conseil général accompagne le mouvement sportif dans sa dynamique, à la fois en participant à la modernisation des équipements et en subventionnant différentes associations sportives. Lors de la commission permanente de novembre, les élus du Département ont apporté leur soutien à la réhabilitation et l'extension des vestiaires du stade de football de la Ferté-Macé devenues nécessaires pour l'organisation des compétitions (subvention de 17 500 €). Ils ont également voté une aide de 6 000 € pour la réhabilitation des quatre courts de tennis extérieurs de L'Aigle.

Aider à l'amélioration des équipements scéniques

Les conseillers généraux ont voté une enveloppe de 24 000 € destinée à moderniser l'équipement de la scène du Carré du Perche, salle accueillant de nombreux spectacles tout au long de l'année qui ont un rayonnement au moins départemental.